

LE NUMERO 15 CENTIMES

LE NUMERO 15 CENTIMES

L'ÉCHO

DE ROUBAIX-TOURCOING

Les nouveaux tarifs douaniers belges

Le gouvernement belge déposera, très prochainement, un projet de nouveau tarif douanier. Voici les passages essentiels de l'information, d'allure officielle, publiée ces jours-ci par la presse belge.

1) Régime de la libre entrée en faveur des matières brutes nécessaires à l'industrie; 2) Régime de la libre entrée en faveur des denrées alimentaires de première nécessité...

3) Droits excessivement modérés sur les demi-fabrics, que notre industrie transforme; 4) Droits modérés correspondant à 7, 8, 10 et 15 p. c. maximum sur les produits fabriqués similaires à ceux de nos grandes industries...

Il est évident que le remaniement de la nomenclature s'imposait mais, contrairement aux affirmations recueillies au ministère des Affaires étrangères à Bruxelles, nous pensons que la Belgique entre plus que jamais dans la voie protectionniste outrancière, bien plus que la France.

Et cela est d'autant plus singulier que la balance commerciale de la Belgique avec la France est actuellement normale, sur la base des droits actuels. Au contraire la Belgique a une balance déficitaire considérable avec les Etats-Unis, 85 %; l'Argentine, 78 %; le Brésil, 63 %; l'Espagne, 58 %; l'Angleterre, 4 %; les Pays-Bas, 34 %; l'Allemagne, 19 %; l'Italie, 22 %.

Denis BODDEN, Président de la Chambre de Commerce française de Bruxelles.

Le Président de la République Polonaise a été assassiné

M. Narutowicz qui était en fonctions depuis 48 heures a été tué alors qu'il visitait une exposition à Varsovie

Nous avons annoncé hier que le maréchal Pilsudski avait remis, jeudi, ses pouvoirs à M. Narutowicz, qui était entré en fonctions depuis cette date, comme président de la République polonaise.

Voici que brutalement nous parvient de Varsovie la nouvelle de l'assassinat de M. Narutowicz, au moment où il visitait une exposition artistique.

On se souvient que lors de la réunion de la prestation du serment, des incidents s'étaient déjà produits, au cours desquels des députés et des sénateurs avaient été malmenés.

On sait également qu'à cette occasion des bagarres avaient éclaté entre étudiants et ouvriers.

A la suite de ces incidents, le chef de la police avait été relevé de ses fonctions et le ministre de l'Intérieur avait démissionné.

Le 17 décembre, d'ailleurs, avait été rétabli de suite.

Un ami de la France M. Narutowicz, le nouveau président de la République polonaise, qui vient d'être assassiné, était né en 1865, à Telze.

Spécialisé dans l'utilisation de la houille blanche et dans la régularisation des cours d'eau, M. Narutowicz avait tout particulièrement employé son activité professionnelle en France, en Espagne et en Suisse.

Après la guerre, M. Narutowicz avait présidé la commission internationale pour l'utilisation des forces du Rhin.

Ministre des Travaux publics en 1920, dans les cabinets Grabski, Wilos et Ponikowski, il avait été désigné comme second délégué de la Pologne à la conférence de Gènes.

Quand il fut ministre des affaires étrangères, M. Narutowicz fut un des chauds partisans de l'alliance avec la France et du maintien intégral du traité de Versailles.

Edouard, 17 ans; Yvonne, 16 ans; Maria, 14 ans; Alfred, 12 ans et demi; Louis, 10 ans; Suzanne, 7 ans et demi; Gabrielle, 6 ans; Jules, 4 ans et demi; Paul, 2 ans et demi.



LA FAMILLE DUFOUR, DE LENS

M. Dufour, né à Quesques (Pas-de-Calais) le 6 janvier 1880, a épousé à Seninghem (P.-de-C.) le 7 novembre 1903, Mile Léonie Decamps, née à Tournehem (P.-de-C.) le 5 septembre 1879.

De leur union sont nés douze enfants, dont onze sont encore vivants et en bonne santé: Simone, 19 ans; Jeanne, 18 ans;

Une macabre découverte dans le canal de Tourcoing

Deux cadavres de nouveaux-nés erraient au fil de l'eau

On a repêché, hier, vers 11 heures, dans le canal de Tourcoing, derrière le Lycée, deux cadavres de nouveaux-nés, l'un du sexe masculin, l'autre du sexe féminin, ne portant aucune trace de violence et semblant avoir séjourné quatre à cinq jours dans l'eau.

Ces deux cadavres étaient enfoncés dans un paquet formé par une chemise de femme, avec bretelles, petite broderie dans le haut, un touchon de cuisine blanc et une serviette de toilette en tissu éponge usagés déchirés en plusieurs endroits.

Les petits corps ont été envoyés à la morgue de l'Hôpital Civil.

Le parquet est avisé.

A l'aide d'une famille nombreuse NOUVEAUX ENVOIS

Nous avons dit hier que nous avions fait tenir à Mme Caffier, d'Estre-Blanche, restée veuve avec six petits enfants, sans ressource et sans appui, une somme de cinq cents francs, plus dix francs, que nous avions reçus d'un généreux travailleur, M. J. B., garçon de café à Lille.

Nous avons reçu depuis de nouveaux envois destinés à soulager cette infortune.

D'abord celui de 60 francs 45, produit d'une collecte faite par M. Arthur Devolder, mouleur, parmi le personnel de la Fonderie et des Ateliers de Construction Jacout et Breton, à Fâches-Thumesnil.

D'autre part, M. et Mme Choquelle, 5, rue Saint-Bernard, à Dunkerque, nous ont fait parvenir 20 francs, en y joignant la lettre suivante:

"Par la voie de votre estimable journal, nous connaissons la détresse de la famille Georges Caffier, à Estre-Blanche. Nous vous en voyons la modeste somme de 20 francs, que nous vous demandons de faire parvenir à cette infortunée famille.

Nous espérons que votre appel sera entendu et que les favorisés de la fortune vous aideront dans votre noble tâche."

Nous remercions bien vivement tous les généreux donateurs, au nom de Mme Yvonne Caffier et de ses petits enfants, et nous avons adressé immédiatement à cette malheureuse famille ces nouveaux dons.

M. Clerc, sous-préfet de Doullens UN AMI DEVOUÉ DES SINISTRES

Un ami dévoué de nos populations sinistrées va quitter la Préfecture du Nord: M. Clerc, chef des services automobiles, qui vient d'être nommé sous-préfet de Doullens, rejoint son poste et nous tenons à lui dire ici un grand merci, avant son départ.

Depuis 1918, le capitaine Clerc a rendu les plus grands services à la cause de la reconstitution. Il a été l'improvisateur infatigable des moyens de ravitaillement, à l'heure où le Nord, dénué de tout, n'avait plus que des routes défoncées, des voies de chemins de fer en réfection, pour assurer les relations entre les communes.

Toujours souriant, apportant le ravitaillement moral de sa bonne humeur, avec l'autre, M. Clerc a été un des artisans du relèvement de nos ruines. Il sera pour Doullens un sous-préfet de choix.

Le Nord garde à M. Clerc, son enfant adoptif, sa reconnaissance et son amitié.

Un prêtre a été victime d'un terrible accident d'auto

Amiens, 16. — L'abbé Ternois, curé de Pontchâteau, se rendait à la gare de Rue, lorsque dans un tournant, l'automobile qu'il conduisait, entra en collision avec une voiture attelée et conduite par un marchand de poissons de Berck-sur-Mer.

Un brancard défonçant la glace de l'automobile creva un œil du curé.

L'abbé Ternois est mort de ses blessures.

CHINOISERIES

UN de mes amis que le hasard d'évacuations successives a obligé à se fixer momentanément en Belgique, m'avait chargé de diverses commissions pour lesquelles, tout compte fait, il m'était redevable de quatre sous.

Estimant que les petits riens font les grandes richesses et qu'en payant ses dettes on s'enrichit, ce brave homme tint à honneur de me rembourser mes deux décimes et, voulant m'épargner tout dérangement, me les expédia sous la forme d'un mandat-carte international, payable à domicile.

J'éprouve toujours beaucoup de plaisir quand je vois mon facteur tirer de sa boîte un mandat à mon adresse et, hier, je me frottai les mains en voyant cet honnête fonctionnaire brandir un bout de carton vert qu'il me pria d'acquiescer en bonne et due forme.

Evidemment, quatre sous, ça n'est pas une fortune, mais ça représente tout de même un kilo de pommes de terre et, au prix où est le tonnage, il ne faut rien laisser tomber. Je tendais donc la main pour empêcher mon « argent » quand le facteur me dit avec sévérité:

« Monsieur, vous me devez cinq centimes »

« Comment, fis-je, cinq centimes ? Mais c'est vous, qui contrairement qu'il me donner vingt. Voyez plutôt ce mandat: Mandat de vingt centimes à payer à M. ... »

« C'est possible, Monsieur, mais le mandat, qui se monte à vingt-cinq centimes, doit être payé par le destinataire. Pour les mandats internationaux, le règlement ne permet pas à l'expéditeur de le payer d'avance.

Valcu par le règlement, je n'avais qu'à m'excuser. J'ai donc remis un son au facteur pour le payer de la peine qu'il avait eue à ne pas m'apporter les quatre sous que l'on m'envoyait.

Mais, tout de même j'ai fait part à un haut fonctionnaire des P.T.T. de ma surprise. Il a paru scandalisé de mon étonnement et il m'a répondu:

« Parfaitement, c'est idiot ! Mais est-ce que vous consultez un règlement qui ne soit pas idiot ? »

LES FÊTES DU CENTENAIRE DE PASTEUR A LILLE

La seconde journée fut consacrée à une fête universitaire

La seconde journée des fêtes du Centenaire de Pasteur, à Lille, fut consacrée à une fête universitaire, où les personnalités les plus autorisées glorifièrent la mémoire du grand savant.

A 3 heures après-midi, l'élite du monde intellectuel de la capitale des Flandres se réunissait en la salle des fêtes de l'Université, rue Auguste Angelier, sous la présidence de M. G. L. Lyon, doyen de la Faculté des Sciences; Charles Richet, membre de l'Académie des Sciences et de l'Académie de Médecine, et enfin, M. Albert Calmette, sous-directeur de l'Institut Pasteur de Paris et professeur honoraire de la Faculté de Lille.

Parmi les personnalités présentes, nous avons remarqué, outre les personnes déjà citées: MM. Morain, professeur au Nord; Bardou, adjoint au maire de Lille; Bourdon, conseiller général; les généraux Laopelle, Grégoire, Dauvé, etc...

Les Souvenirs de Pasteur à Lille M. G. Lyon, recteur, ouvrit la série des discours. Il rappela l'incendie du Lycée Faidherbe. Dans le bâtiment détruit, se trouvait l'ancien laboratoire de Pasteur. Ce fut une cruelle épreuve pour l'Université de Lille.

Le recteur exposa ensuite en revue la série des découvertes de Pasteur. En 1856, eurent lieu les premières recherches sur la fermentation, dans l'usine de M. Bigo, à Lille.

« Si nous faisons une comparaison entre les grands génies scientifiques qui honorent l'humanité, Pasteur est au premier rang, avant Newton et Lavoisier. Et voilà pourquoi la France et l'humanité s'honorent en honorant M. Pasteur grand de leurs enfants »

Le Créateur de la Faculté des Sciences Louis Pasteur fut le créateur de l'Université des Sciences de Lille. Son œuvre, M. Chatelet le décrit. Pasteur fut notamment le promoteur des travaux pratiques en notre Université.

Le grand savant prenait les problèmes à résoudre à la forme, à l'usage, et cherchait à les pénétrer. Dans les travaux de Pasteur, on remarque un enchaînement logique, où les découvertes surmontent les autres.

Comme professeur, Pasteur donnait lui-même l'exemple, conduisant ses élèves dans les usines de la région.

L'Université des Sciences marche toujours sur les traces de Pasteur, menant de front l'enseignement des sciences et leur application pratique. Pourtant, elle est menacée d'un double péril: « crise d'argent », « crise de recrutement ». Cela, M. Chatelet le signale. La rénovation des laboratoires serait un grand mal ajourné, dont les progrès de la science seraient à souffrir.

Les découvertes de Pasteur M. le professeur Charles Richet se déclara fier de parler à Lille du grand savant qui y fit ses premières recherches.

« Les premiers travaux de Pasteur sur la fermentation sont nés ici, dans la ville de Lille », constata-t-il.

Pasteur lui-même, quel rôle ! Quelle gloire ! Le ne donnerai ici qu'un résumé de ses travaux. Je vous montrerai surtout la différence: elle existe entre la médecine d'aujourd'hui et celle en pratique de Pasteur. Tout est changé, grâce aux magnifiques découvertes du grand savant.

La science n'est rien sans enthousiasme. Pasteur l'avait compris, avec la foi et la persévérance de nos ruines. Il sera pour Doullens un sous-préfet de choix.

Le Nord garde à M. Clerc, son enfant adoptif, sa reconnaissance et son amitié.

Un système américain pour les réparations

Les Etats-Unis prêteraient et vendraient à l'Allemagne ce qu'ils feraient payer

D'après les milieux bien informés, le crédit de 6 milliards, dont les Etats-Unis suggèrent l'ouverture à l'Allemagne serait analogue aux crédits qui ont été ouverts par l'Amérique pendant la guerre.

Dans les conditions où l'Allemagne pourrait acheter aux Etats-Unis et chez les autres nations qui se seraient associées à cette nation, des matières premières et des produits alimentaires jusqu'à concurrence du montant total du crédit. L'avance ainsi faite serait gagée par une hypothèque sur tous les biens, y compris les droits de douanes.

De leur côté, la France et la Belgique devraient renoncer à l'hypothèque qu'elles ont sur l'Allemagne.

Aucune somme d'argent ne sera remise aux Alliés au titre des réparations, mais l'Allemagne sera tenue de payer tout ce qu'elle devra à ses créanciers, à chaque échéance, les indemnités qui leur sont dues.

Un délai de dix ans serait accordé à l'Allemagne pour rembourser ce crédit.

Ce que les Allemands proposeraient Berlin, 16. — On croit savoir que le nouveau plan allemand maintenant à l'étude, relatif aux réparations, comporte les points suivants:

1. La réduction du chiffre total des réparations à une somme de 20 à 30 milliards de marks-or.

2. Un moratoire jusqu'à la fin de 1927.

3. Un emprunt allemand intérieur dont les trois quarts seraient affectés au paiement des réparations et le reste à la stabilisation du mark.

Mais si la somme produite par cet emprunt n'atteignait pas 3 milliards, la partie affectée aux réparations serait moindre.

La C. d. R. a reçu un bon de 52 millions Paris, 16. — La commission des réparations a reçu tardivement, dans la soirée d'hier, le bon allemand correspondant à l'échéance du 15 décembre, qui lui a été remis par la Kriegsleistungskommission, au nom du gouvernement allemand.

On sait que ce versement constitue le règlement de la dernière des échéances mensuelles, échelonnées du 15 août au 15 décembre 1922, et que chacune de ces échéances, ainsi qu'il a été dit, est destinée à être déduite de la priorité belge. Le bon de 15 décembre devait être de 60 millions de marks; toutefois, il ne s'élève qu'à 52,087 millions. La différence représente les crédits consentis à l'Allemagne pour certains versements.

Des échanges de vues Franco-Anglais auraient lieu aujour'hui Paris, 16. — Lord Derby, ministre de la Guerre, revenant d'une visite d'inspection à l'armée britannique d'occupation des territoires rhénans, séjournera à Paris demain, avant de repartir pour Londres.

M. R. Poincaré offrira un déjeuner en son honneur, auquel assistera M. de Lasterie, ministre des Finances.

Il est très probable que des échanges de vues auront lieu entre les trois hommes d'Etat au sujet de la reprise des conversations interalliées relatives aux réparations, le 2 janvier.

CRIME DE MARATRE

De complicité avec son fils elle écartela sa fille

Constantine, 16. — La Cour d'Assises a jugé aujourd'hui un crime monstrueux qui, en avril dernier, jeta la consternation à Mistia, près de Sétif. Une jeune fille de 17 ans, Josephine Minsandjo, était prise des douleurs de l'enfantement. Sa mère appela à l'aide une voisine, Roumia Oumelkheir, et, aidée du frère de Josephine, et d'une jeune sœur, elles procédèrent à une véritable opération césarienne, dans des conditions de sauvagerie inouïe. La malheureuse jeune fille mourut dans les plus atroces souffrances.

Les débats ont révélé des détails monstrueux. La victime fut écartelée littéralement et déchirée sur une longueur de 20 cent. Les témoignages furent recueillis par le père et le fils. La Cour a condamné la femme Minsandjo et son fils à 7 ans de réclusion. La jeune sœur de la victime indignée est à la mort.

CRIME DE VOLEUR

Une septuagénaire fut trouvée étranglée dans sa maison

Toulouse, 16. — La veuve Ferreira, 73 ans, habitant Larivière-Saint-Porquier, lieu dit Bordeneuve, près Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne), fut trouvée étranglée dans sa maison, les mains attachées derrière le dos. La victime portait à la tête trace de coups, mais la mort paraît être due à l'asphyxie. Le vol est le mobile du crime.

Le temps d'aujourd'hui DOUVERT Temps couvert ou très nuageux; vents d'ouest; quelques pluies; température minimum à 12.

CRIME D'IVROGNE

Un meunier étrangla sa femme dans son lit

Le parquet de Cusset s'est transporté au Bouchaud, où une épicière, nommée Constance Darbelet, âgée de vingt-huit ans, a été trouvée, par ses parents, morte dans son lit.

Son mari, Benoit Darbelet, âgé de trente-neuf ans, meunier, en état d'ébriété, était étendu sur le parquet de la chambre à coucher.

Interrogé, il a déclaré ne se souvenir de rien. Il a été arrêté.

On pense qu'au cours d'une crise, provoquée par l'alcoolisme, il a étranglé sa femme.